Compte rendu
Commission Communication / Culture / Tourisme
du jeudi 4 mai 2023 à 18h30

Présents : Mme A.Bigot, S. Gohier, A.Jouis, S. Malbeau, L. Loret, E. Bignon, MM. P.Grasset, D.Landfried,

Absente excusée : M. Le Maire, S.Faucheux,

Autre présence : Laurent Blin, service communication-culture-tourisme, Pierre Surusca, Stagiaire UCO, Hélène Taton-Giboire, Michele GROSBOIS, Mathieu et Isabelle GOUTÉ (Habitants de GOUIS)

Ordre du jour :

1. Mon Quartier en Fête – 22 août 2023
   1.1. Présentation de l'événement
   1.2. Présentation des groupes musicaux / Foodtrucks
   1.3. Échanges sur le site et la participation des habitants volontaires
2. Le point sur les Terrasses en Fête
   2.1. Organisation sur site
   2.2. Présentation des Foodtrucks retenus
   2.3. Com' groupe en 1ère partie
3. Programmation culturelle fin 2023
   3.1. Convention France Billet actée
   3.2. Présentation du travail de synthèse de Pierre
   3.3. Ouverture de la saison culturelle
   3.4. Partenariat La Flèche / La Flèche Not Dead festival électronique
   3.5. Présentiel et organisation technique
4. Bulletin municipal 122
   4.1. Liste des sujets
5. Bulletin municipal
   5.1. Présentation des maquettes
   5.2. Agenda de travail / concertation élu.e.s. commission et CM 7

Mairie de Durtal - 3 rue de la Mairie - BP10017 - 49430 Durtal
Tél. : 02 41 76 30 24 - Fax : 02 41 76 06 10 - mairie@ville-durtal.fr - www.ville-durtal.fr

Compte rendu
Commission Communication / Culture / Tourisme
du mardi 21 février 2023 à 18h30

1.1. Présentation de l'événement

Présentation de Angélique auprès des habitants de Gouis présents du dispositif de la fête de Gouis.

Dans l'esprit de « Par delà les villages » organisé en août 2022, la commune souhaitenorganiser une fête de quartier à Gouis. La dynamique de cet événement avec ses codes populaires sera décliné sur la place de l'église avec le volet festif et familial.

De la restauration sur place assurée par des foodtrucks et des buvettes associatives, un rapprochement auprès des professionnels locaux est à envisager selon leur volonté d'en faire partie.

Une scène accueillera 2 groupes de musique pour offrir à la soirée une ambiance festive offrant aux visiteurs la possibilité de danser devant la scène.

Côté animation des pistes de prestations en déambulation (sculpture de ballons, magiciens etc..) sont en cours de réflexion.

La participation des habitants est un souhait pour les intégrer dans l'organisation et faciliter l'intégration de cet événement dans la vie du quartier en s'appuyant sur leur expérience.

1.2. Présentation des groupes musicaux / Foodtrucks

The Orchid

Entre folk, pop et rock, le quatuor mêle deux guitares, une basse, une batterie et quatre voix

Pas Le Vendredi

PLV, le son Rock made in Sarthe !

1 Ingé Son par groupe + Mutualisation de l'ingé lumière + location Mairie

La présence de la Pop id serait une animation intéressante, peut-être prévoir des animations pour les enfants l'am.

1.3. Échanges sur le site et la participation des habitants volontaires

Angélique : « *L'exemple de cour et jardin du Mans est-ce que ça peut plaire ? la possibilité de visiter les jardins des particuliers qui offrent un point de vue, une ambiance particulière* »

Stéphanie : « *La POP ID intervient 2 semaines avant et sur le comice aussi, et souhaite de plus en plus travailler avec les associations locales* »

Angélique : « *L'objectif est de co-construire avec les habitants en prenant en compte les contraintes du quartier.* »

Hélène : «*il n'y a pas de toilettes publiques à Gouis et pas de point d'eau, donc peut-être revoir cela aussi avant de se projeter* »

Hélène : « *J'ai eu Simon de la POP ID pour relier l'événement avec la fête de quartier, TAG se réunit pour préparer ensemble en venant échanger avec vos animations.* »

Invitation faîte aux élus de venir le mercredi suivant afin de rencontrer les usagers de Gouis (Pascal GRASSET s'y est rendu mais il y avait peu de personnes.

Angélique : « *La contrainte humaine sur l'organisation est à prendre en compte* »
Angélique : « *Nous avons la volonté que les habitants s'approrie le projet qui serait à finaliser avant la fin du mois de mai* »
Stéphanie : « *Y a-t-il d'autres idées en cours avec TAG (mille pattes)* ? »
Hélène : « *Le centre-ville de Gouis rue des mimosas (enfouissements de réseaux) se prête à recevoir les animations* »
Stéphanie : « *Le problème de la circulation se pose avaec les contraintes de déviation* »
Pascal : « *Rue des mimosas la pente peut être un souci* »
Hélène : « *Il est possible de faire les déviations en conséquence et sinon il peut être envisagé l'espace en herbe avant la garderie ?* »
Hélène : «*Nous rencontrons un problème de mobilisation des bénévoles* »
Angélique : « *Le lundi 21 sera propice à l'installation par les services techniques mais il y aura du bruit dans le quartier ce soir là il faudra prévenir les habitants pour ceux qui travaillent le mercredi, c'est aussi une animation de plus pour les touristes* »
Stéphanie : « *Vous avez des idées avec le groupe TAG ?* »
Hélène : « *Nous avions pensé à un vide grenier collectif le même jour et de nous rapprocher de la boule de fort qui peut être un partenaire* »
Pierre : « *Quelle est l'histoire de Gouis, pourquoi cet attachement ?* »
Hélène : « *C'est un quartier avec une histoire forte, pour de jeune famille c'est leur 1er logement dans un quartier ouvrier (les papeteries) / antagoniste de Durtal plutôt bourgeoise de la commune.* » « *Les gens de Gouis sont de Gouis et pas de Durtal* »
Mathieu : « *Avant il y avait un café, un boucher une vie de village* »
Stéphanie : « *Où vous retrouvez-vous ?* »
Hélène : « *On a plus de local mais plus de bénévoles non plus ! La pop id a permis de redonner le pep's aux animations de quartier.* »

Mairie de Durtal - 3 rue de la Mairie - BP10017 - 49430 Durtal
Tél. : 02 41 76 30 24 - Fax : 02 41 76 06 10 - mairie@ville-durtal.fr - www.ville-durtal.fr

Décision est prise d'étudier les lieux avec leurs avantages et leurs inconvénients, la rencontre citoyenne « culture » aura lieu le 16 mai, l'occasion d'échanger avec les riverains qui seront présents.

Le cahier des charges technique que la mairie propose est calé avec la logistique matériel réservée, la scène remorque de la CCALS réservée, les groupes de musique retenus et les foodtrucks prévus. Reste à définir la participation des habitants dans cet événement.

2. Le point sur les Terrasses en Fête

2.1. Organisation sur site

Les terrasses en fête

Angélique : « Nous rencontrons les mêmes soucis avec l'amplification des manifestations quant au manque de bras, les équipes techniques se positionnent sur un planning sur la base de volontariat, sachant que les agents peuvent être rémunérés sur ces temps hors journée.

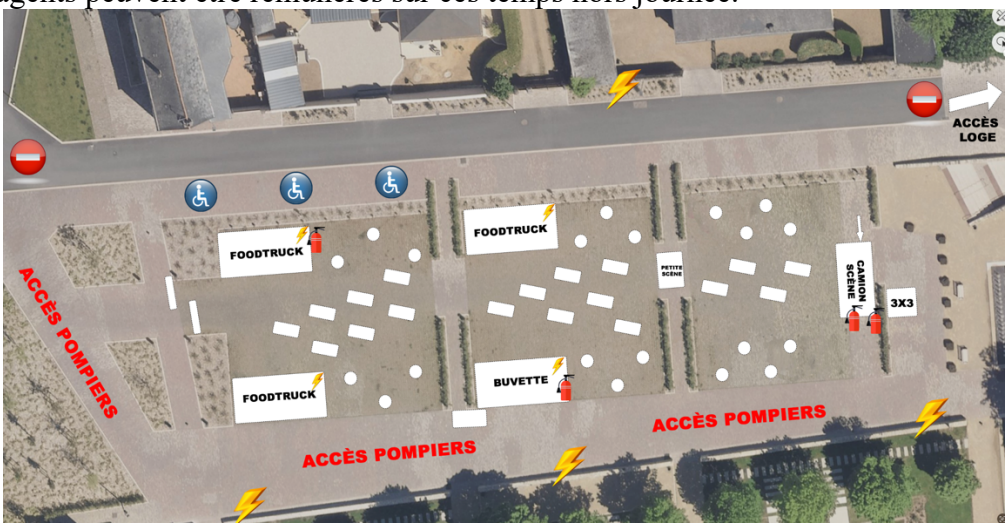

Angélique : Pour le le groupe Voodoo 7 juillet le foodtruck Placido se désengage, le service com' culture se met en quête d'un remplacant avec un délai très court …

La com' est prête et sera poussé dans les jours à venir.

2.2. Présentation des Foodtrucks et buvettes retenus

2.3. Com' groupe en 1ère partie

Angélique : «nouveauté cette année nous offrons la possibilité aux amateurs avertis de venir jouer pendant 30 à 40 mn sur une scène centrale en 1ère partie des Terrasses en Fête, la com' vous est proposée »

Com' sur les réseaux sociaux

« Vous êtes musiciens amateurs ? envie de s'essayer sur une scène ? envie de partager votre univers musical ? Les Terrasses en Fête vous offre cette opportunité ! En 1ère partie des soirées estivales une scène vous est dédiée Contacter Pierre à culture@ville-durtal.fr »

Mairie de Durtal - 3 rue de la Mairie - BP10017 - 49430 Durtal
Tél. : 02 41 76 30 24 - Fax : 02 41 76 06 10 - mairie@ville-durtal.fr - www.ville-durtal.fr

Compte rendu
Commission Communication / Culture / Tourisme
du mardi 21 février 2023 à 18h30

3. Programmation culturelle fin 2023

3.1. Convention France Billet actée

La convention France BILLET est validée et signée. Décision est prise quant à la gestion en mairie de la gestion billetterie, à ce jour l'organisation des services ne permet pas de gérer une billetterie par conséquent nous nous appuierons sur les service de France BILLET qui permet une gestion tant physique (SUPER U, FNAC) que virtuelle et d'avoir une visibilité de nos manifestations sur le web et dans les réseaux.
Restera la gestion du QR Code scanné à l'entrée de la salle et de la possibilité de prendre son billet sur place. La régie recette a deux régisseurs, Laurent BLIN et Aude PRIOU.

Angélique : *« La tarification et la convention France billet ont été voté et signé, ainsi les réseaux Fnac et Super U seront nos distributeurs de billet avec une retenue de 2 euros de charge par billet.* »
Angélique « *Cela posera aussi la question du présentiel lors des manifestation, l'idée de solliciter Aude lors des manifestations pour la gestion de la billetterie in situ «étant la suppléante de Laurent dans l'arrêté* »
Angélique : « *Ça pose aussi la problématique de la disponibilité de Laurent face à la charge de travail, voir pour des vacataires* »
Angélique : « *La billetterie est obligatoire vis-à-vis des informations obligatoires que doit contenir un billet. Obligatoire présence du SSIAP / Interrogation sur l'ajout d'un agent en plus »*
Angélique : « *Nous étudions la possibilité de garder Pierre SURUSCA à l'issue de ses études pour assurer la continuité de nos actions culturelles qui demandent à ce que le service soit étoffé, Laurent BLIN étant par ailleurs sur d'autres missions transversales* »

Le volet sécuritaire
Nous avons démarché plusieurs sociétés de S.S.I.A.P. à ce jour une société a donner le devis suivant :
Agent de sécurité incendie (SSIAP)
tarif : 31 euros l'heure, hors majoration heures de nuit, jours fériés, et dimanche.
Minimum heures de prestation règlementaire (4heures)
La question qui peut se poser est sur l'opportunité de proposer au personnel de la collectivité cette formation pour intégrer le dispositif d'organisation. Le service Ressources Humaines devrait alors être consulté pour les modalités de mise en place. Pascal GRASSET nous a communiqué l'information que la société SQUARE vient de s'implanter sur la commune de Durtal ce qui pourrait être une aubaine dans notre recherche de prestataire.

Angélique : « *La présence obligatoire du SSIAP et au-delà de l'interrogation sur l'ajout d'un agent en plus hors Pascal Roche, Laurent Blin ou Aude PRIOU pour aider à l'encadrement de la manifestation culturelle* »

3.2. Présentation du travail de synthèse de Pierre

Pierre SURUSCA a travaillé sur le recensement des spectacles possibles
Ce document recense une liste non-exhaustive d'artistes susceptibles d'intéresser la commune pour une éventuelle programmation. Le vœux collectif est de lancer cette programmation dès août 2023 jusqu'à Mars 2024 avec comme lieu de représentation la salle de l'Odyssée.
Se déclinent par genre :

• *Le théâtre* • *Le rock* • *Le rap* • *Les DJ*	• *Musique du monde* • *Jazz* • *Musique Classique* • *Pop* • *Chanson française*

Cette liste vous sera présentée par thématique avec les indications tarifaires et de disponibilités de façon à définir ensemble les dates possibles de programmation lors de la prochaine commission.

En parallèle nous créons le fichier VHR nécessaire à notre organisation à venir :
Les logements Air B&B disponibles à Durtal, nous permet d'identifier sept prestataires différents à savoir :

- Agnès Yamakado
- Stanislas Besnard
- Jean-Luc et Soly
- Anne
- Verginiya
- Peter et Lolita
- Bozena et Alain

Le résultat de l'addition du nombre de lits que possède chacun d'entre eux/elles s'élève à **37 places**.
Dans un second temps il conviendra de convier ces partenaires à une réunion de présentation du dispositif et de nos attentes.

L'objectif de cette réunion consiste à, dans un premier temps**, instaurer un dialogue entre la municipalité et les logeurs.es** dans le but d'évoquer **un partenariat**. Cette collaboration doit exprimer le souhait de la commune de **s'inscrire durablement dans une logique de programmation culturelle régulière.**

Cet élan souhaité par la commune justifie le besoin de trouver des logements dès lors qu'un ou des artistes souhaitent être hébergés. Du point de vue des logeurs.es, c'est une façon de **participer à la vie culturelle** vouée à s'enrichir à Durtal. Ils sont essentiels à nos yeux puisqu'ils/elles contribuent à promouvoir **l'identité Durtaloise auprès des artistes**.

D'autre part, ce temps d'échange doit nous permettre **d'enregistrer le contact (mail et téléphone)** de chacun d'entre eux/elles afin de favoriser la fluidité du dialogue entre nous. A termes, un **document Doodle** peut être créé afin de faciliter les démarches : le logeur a la possibilité de consulter en temps réel la date de venue et les besoins des artistes lui permettant de se positionner (ou non) pour les accueillir.

Toujours dans une logique de partenariat, pourquoi ne pas **faire bénéficier les logeurs de places gratuites pour des représentations ?** (Choix des spectacles à définir).

3.3. Ouverture de la saison culturelle

La pièce de Théatre « Le dîner de Cons » par la Cie Les Arthurs pourrait devenir le spectacle en ouverture de saison
Pour la réservation de ce type de spectacle assis, la contrainte réside dans le placement numéroté de nos sièges de l'Odyssée. À ce jour il n'xiste pas de numérotation des sièges des gradins.
De plus vis-à-vis du complément de places assises pour un tarif identique l'usager pourrait se retrouver en gradin en étage ou en siège plastique au sol.
Il conviendra alors de définir un tarif gradin et un tarif fosse ;

Angélique : « *Nous interviendrons à la réunion du 15 juin des associations pour intervenir auprès des bonnes volontés et proposer d'être participatif sur le volet culturel avec une passerelle sur leurs activités* »
Stéphanie : « *L'engagement des associations est déjà compliqué mais les senibiliser à la programmation culturelle peut en intéresser* »

Mairie de Durtal - 3 rue de la Mairie - BP10017 - 49430 Durtal
Tél. : 02 41 76 30 24 - Fax : 02 41 76 06 10 - mairie@ville-durtal.fr - www.ville-durtal.fr

3.4. Partenariat La Flèche / La Flèche Not Dead festival électronique

Mardi 16 mai 2023 nous avons rencontrés l'association La Flèche NOT Dead à vocation d'organisation de concert et la promotion des musiques actuelles et acteurs de l'organisation du festival des Affranchis de La Flèche.

Cette rencontre et visite a eu lieu grâce à Richard LENORMAND suite à nos échanges sur notre volonté d'inscrire Durtal dans la dynamique culture du territoire au-delà des frontières administratives.
Il en découle que La Flèche Not Dead viendra les 27 et 28 octobre 2023 organiser un festival de musiques électroniques à l'Odyssée, les contours de l'organisation et des devoirs de chacun sera prochainement étudié avec Richard, nous calons nos agendas.

Angélique : « *Une autre date sera proposée dans le printemps 2024 sur un festival de musiques actuelles avec un éclectisme musical …rap … folk … blues .. Rock …etc …* »

3.5. Présentiel et organisation technique

Angélique : « *Je vous rappelle qu'un doodle a été mis en place pour assurer le présentiel aux différentes manifestations estivales* »

https://doodle.com/meeting/organize/id/e579kXAb

Angélique : « *Une commission technique est prévue le 9 mai 2023 pour l'organisation du Loir en Fête avec les différents acteurs de cette journée* »

4. Bulletin municipal 122

4.1. Liste des sujets

L'info 122
Voici la liste des sujets inscrits depuis ces dernières semaines sur le tableau du service communication :

• URBA / VOIRIE ➢ PLUi : enjeux ➢ Travaux Rochefoucauld ➢ Arrêt de bus ALEOP ➢ Enfouissement réseaux ➢ SIG / Registre des administrés ➢ GEOPTIS • Comice • PARTICIPATION CITOYENNE ➢ Budget Participatif • CULTURE / COMMUNICATION ➢ Programmation estivale ➢ Stagiaire Pierre SURUSCA ➢ France Services : Article récurrent de présentation des actions et services	• PVD ➢ Restitution enquête CCI ➢ 1er atelier ville ouverte ➢ PTRE plateformes territoriales de rénovation énergétique CCALS France Service • ASSOCIATION CITOYENNETÉ ➢ Forum des Assos ➢ Carnaval (photos) ➢ Convention Chats errants ➢ Subventions ➢ TRANSITION ECOLOGIQUE ➢ Animations scolaires • LPO • Défi énergie • Moby ➢ PTRE CCALS ➢ Animations CHAMBIERS S2

DOSSIER ?	**URBA / VOIRIE**
Sécurité ➢ Enquête poids lourds ➢ ..... ➢ ..... ➢ ..... ➢ ..... ➢ ..... ➢ ..... ➢	➢ PLUi : enjeux ➢ Travaux Rochefoucauld ➢ Arrêt de bus ALEOP ➢ Enfouissement réseaux ➢ SIG / Registre des administrés ➢ GEOPTIS

Angélique : « *Les sujets seront étudiés par le 1er comité de rédaction crée lors de la prochaine commission.* »

5. Bulletin municipal

5.1. Présentation des maquettes

Refonte graphique, nouveau format, périodicité, nouveau titre !

Le bulletin municipal doit faire peau neuve et prendre des allures de magazine.

Nouvelle dynamique en s'orientant vers un support de type magazine conjuguant modernité, attractivité et proximité avec la conception graphique qui répond à un parti pris orienté sur des contenus très visuels, photographiques et iconographiques.

Afficher la volonté de valoriser la commune et ses habitants.
En termes de contenus, cela se traduit notamment par exemple par des articles présentant les activités et projets municipaux, valoriser la richesse humaine de la commune à travers des portraits, interviews et présentations d'agents, d'élus, d'habitants, ou de professionnels.

Mairie de Durtal - 3 rue de la Mairie - BP10017 - 49430 Durtal
Tél. : 02 41 76 30 24 - Fax : 02 41 76 06 10 - mairie@ville-durtal.fr - www.ville-durtal.fr

Définir ensemble les thématiques du chemin de fer :
« Au cœur de l'actu », « Immersion au sein d'un service », « Grand format », « Bâtir l'avenir », « Rencontres », « S'épanouir », une rétrospective en photos « Instants choisis », « participation citoyenne », « transition écologique », « enfance jeunesse vie scolaire », « vie associative », « agenda », « actus communautaires » ….

« Dans chaque rubrique, nous devons rechercher autant que possible un angle humain » Laurent BLIN

5.2. Agenda de travail / concertation élu.e.s. commission et CM 7

La mise en place d'un comité de rédaction est incontournable à la constitution d'un process optimisé pour la fabrication du magazine municipal :

- Un comité de rédaction se réunit tous les mois afin de préparer le magazine.
- Il détermine les sujets et la place accordée aux différentes thématiques abordées, il participe également à la relecture du magazine.

Il se compose :
- du directeur de la publication et de rédaction : M. le Maire,
- d'adjoints
- de la directrice générale des services,
- de la responsable communication.
- des chefs de services

Une fois les sujets déterminés, le service communication prépare le chemin de fer qui détermine l'emplacement de chaque rubrique et chaque sujet. Le chemin de fer est ensuite transmis aux membres du bureau municipal et aux responsables de services de la mairie. L'objectif étant de s'assurer qu'aucun sujet ne soit oublié.

Angélique : « *La prochaine commission entérinera cette nouvelle organisation avec la présentation par AUDIVIT des maquettes et du lancement de la reflexion sur le chemin de fer à venir*. »

Sans autres questions, la séance est levée à 21h30